Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction interrégionale de la mer
Nord atlantique-Manche ouest

Division des gens de mer
et de l'enseignement maritime

\\NAMO-44SNANT01\dossiers\DGMEM\GENS DE MER\Nationalité\attestation de succès 05 12 2018.odt

ATTESTATION DE SUCCES

Le président du jury

VU le décret n° 2015-598 du 2 juin 2015 pris pour l'application de certaines dispositions du code des transports relatives aux gens de mer ;

VU l'arrêté du 15 juillet 2015 précisant les conditions de fonctionnement du jury national d'évaluation institué par le décret n° 2015-598 du 2 juin 2015 ;

VU la décision n° [redacted] du 9 novembre 2018 portant organisation d'un jury national d'évaluation du niveau de connaissance de la langue française et des matières juridiques des marins européens souhaitant accéder aux fonctions de capitaine ou être en charge de sa suppléance à bord d'un navire battant pavillon français ;

VU le procès-verbal du jury réuni le 5 décembre 2018,

certifie que

Monsieur TENORIO MIRANDA José Luis, né le 19/1/1968

a subi avec succès l'examen relatif à la vérification du niveau de connaissance de la langue française et des matières juridiques nécessaire à l'exercice des fonctions de capitaine et d'officier chargé de sa suppléance à bord des navires battant pavillon français.

Concarneau, le 5 décembre 2018

Yves TERTRIN

président du jury

Direction Interrégionale de la Mer NAMO

Destinataires : Intéressé (en mains propres), armement sous couvert DDTM-DML

2 Boulevard Allard – B.P. 78749 – 44187 NANTES Cedex 4
Tél. : 02 40 44 81 10 – Mél : dirm-namo@developpement-durable.gouv.fr